SCHÉMA DE COHÉRENCE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS LA LIGUE RÉGIONALE DE HOCKEY DES PAYS DE LA LOIRE

igue Pays de la Loire de Hockey











LA LIGUE RÉGIONALE DE HOCKEY DES PAYS DE LA LOIRE

SOMMAIRE

Préambule	3
Introduction du Président de la ligue régionale	4
Présentation du hockey sur gazon	5
Organisation - gouvernance	6
Situation du hockey sur gazon dans les Pays de la Loire Généralités	8
■ Clubs et niveaux de jeu ■ Évolution des licenciés	
État des lieux des équipements dans les Pays de la Loire Cartographie	12 14
Ambitions 2020	20
Besoins en équipements à l'horizon 2020 Points et observations Enjeux Priorités	22 23
Annexes	27

PRÉAMBULE

Le développement de la pratique sportive sur le territoire passe par l'accès à des équipements de qualité. Ceux-ci doivent être accessibles à tous pour permettre une pratique la plus diversifiée possible, être adaptés aux usages aujourd'hui et capables de s'adapter à ceux de demain.

Ainsi, dans le cadre d'un aménagement sportif du territoire, il apparaît indispensable que la création et la modernisation des équipements soient pensées à l'échelle du territoire et au regard des besoins des Ligériens. Cette vision stratégique doit intégrer les projets de développement des instances sportives et l'émergence de nouvelles formes de pratique.

La Région des Pays de la Loire, le Comité régional olympique et sportif, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, avec le soutien du Cabinet Amnyos, ont décidé d'encourager les ligues et comités régionaux dans l'élaboration de schémas de cohérence des équipements sportifs.

Ces schémas sont avant tout des outils pour le mouvement sportif dans une perspective de développement des activités. Les schémas peuvent également être mis à la disposition de l'ensemble des acteurs engagés dans le sport. Ils permettent de partager une même vision des besoins et les perspectives possibles d'aménagement et d'équilibre des territoires en matière d'équipements et d'accès aux disciplines sportives.

Introduction du Président de la Ligue régionale

■ Être l'interlocuteur privilégié des collectivités

La Ligue des Pays de la Loire souhaite que ce sport soit reconnu dans tout l'espace régional.

Elle souhaite être consultée pour de futures réalisations qui répondent à des besoins identifiés et en conformité avec :

- les recommandations fédérales,
- la législation française,
- les normes européennes de construction.

Que notre Ligue soit un conseil avisé auprès des collectivités régionales, départementales, auprès des communautés de communes ou d'agglomérations et des villes.

■ Avoir des nouveaux équipements faciles d'accès pour tous construits à proximité

- d'hébergements,
- de lieux de restauration,
- d'autres installations sportives.

Le choix du lieu d'implantation est un élément fondamental à prendre en compte dans l'élaboration des projets à venir.

■ Disposer d'un équipement structurant dans le Grand Ouest

Il n'existe aucun équipement structurant dans le Grand Ouest (Centre, Bretagne, Aquitaine, Charente-Maritime et Pays de la Loire).

Aussi, pour accueillir des évènements internationaux et connaître un rayonnement auquel la discipline peut prétendre, un tel équipement est indispensable. Le futur Creps de Nantes (Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives) pourrait être une excellente opportunité pour remédier à ce manque avec un slogan : «Les Pays de la Loire : terre de hockey».

Présentation du hockey sur gazon

■ Qu'est-ce que le hockey sur gazon?

Sport olympique féminin et masculin, le hockey est une association **de paramètres collectifs** identifiés par :

- des caractéristiques identiques aux sports de balle (type football)
- des systèmes et schémas de jeu préétablis (football, rugby)
- des situations de fixation et évitement (football américain, rugby)
- un rayon d'action augmenté grâce à l'utilisation d'un engin (crosse)
- de nombreuses phases spécifiques (coups francs. corners...)
- des qualités citoyennes (coopération, assistance, respect, autonomie...)

et de paramètres individuels définis par :

- la maîtrise d'un engin crosse et balle (proche du golf et des sports de raquette)
- l'engagement « contrôlé » semblable aux sports de combat (boxe française, karaté avec prise d'ascendant sur l'adversaire et en même temps respect)
- des qualités spécifiques avec similitudes de gestes (lancers d'athlétisme, chistéra)

■ Espaces de pratique

Le hockey se pratique essentiellement en plein air sur des grands terrains de jeu qui sont majoritairement en **gazon synthétique**. La spécificité du revêtement (taille, diamètre, longueur des fibres et densité au m²) de même que la planéité du sol sont des conditions incontournables et fondamentales pour la qualité du jeu et la sécurité des joueurs.

Alors que quelque 1 500 terrains de football sont répertoriés dans la région des Pays de la Loire, le hockey ne dispose que de 8 terrains pour ses 15 clubs.

Ces 8 terrains tracés pour une pratique mixte hockey-football datent des années 1991-1995.

Ils sont : en gazon synthétique sablé, semi-sablé, chargé en granulats d'élastomère, en gazon naturel ou en stabilisé.

Les 7 autres clubs n'ont pas d'installations dédiées.

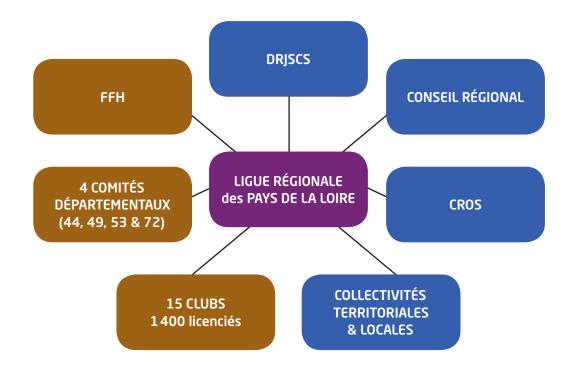
Trois terrains à Nantes, Carquefou et Bonchamp-les-Laval répondent aux critères techniques reconnus pour une pratique du haut niveau.

Organisation - gouvernance

■ Liens ligue régionale et partenaires institutionnels

On peut définir l'organisation de la Ligue en osant une comparaison imagée avec le système planétaire. Le centre névralgique et fédérateur de la discipline est la Ligue, qui - par son positionnement - est la confluence de nombreuses autres structures au service des adhérents sportifs. Trois principes régissent cet ensemble :

- structuration,
- interactivité,
- fonctions complémentaires.



FFH : Fédération française de Hockey sur Gazon

DRJSCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

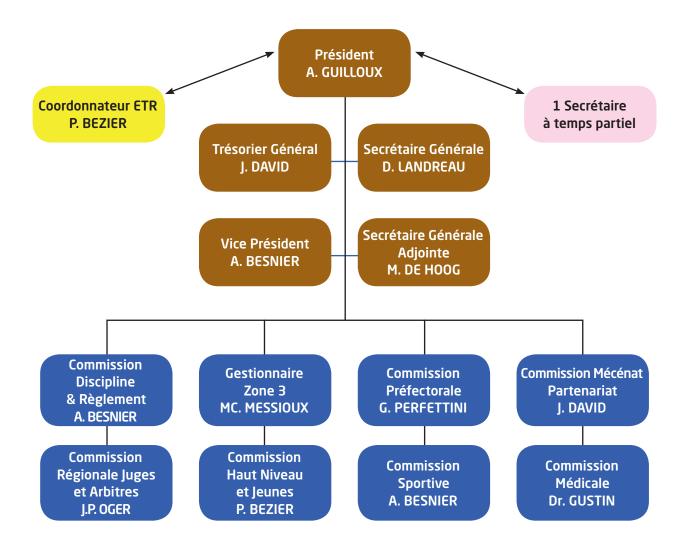
CROS : Comité régional olympique et sportif

■ Organigramme

Affiliée à la Fédération Française de Hockey (FFH), la Ligue des Pays de la Loire est régie par les statuts des associations sportives, à savoir la Loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée.

Fonctionnement pour la mandature 2014/2017 Un Comité directeur composé de 11 membres répartis comprenant :

- 1 bureau de 5 membres
- 8 commissions et 2 sous-commissions
- 1 ETR qui est intégrée au fonctionnement de la Ligue
- 1 secrétaire à temps partiel



Le Président de la Commission sportive régionale siège également au sein de la Commission sportive nationale de même que la Gestionnaire zone 3. Il est aussi Juge international européen.

Situation du hockey sur gazon dans les Pays de la Loire

■ Généralités

La Fédération Française de Hockey (FFH) est présente dans 15 régions sur le territoire national. Ces 15 régions sont réparties en cinq zones géographiques permettant le déroulement des Championnats des Clubs.



Un troisième rang national

Il s'agit du classement de la Ligue en termes de licenciés avec une progression marquée chez les jeunes catégories (U 6 à U 14).

Une représentation forte dans la gestion des championnats

Composée de 4 régions (Aquitaine, Bretagne, Midi-Pyrénées et Pays de la Loire), la Ligue organise et gère de nombreux championnats sur une superficie très étendue.

Des résultats marquants chez les jeunes

Chaque année, depuis 2005, nos sélections régionales - filles et garçons - moins de 16 et 14 ans ont trusté de nombreux titres de champions de France et fréquenté les podiums nationaux.

De même, certains de nos clubs (HC Nantes et Carquefou HC) et départements (44, 49, 53 et 72) sont de plus en plus présents lors des compétitions finales nationales.





■ Clubs et niveaux de jeux

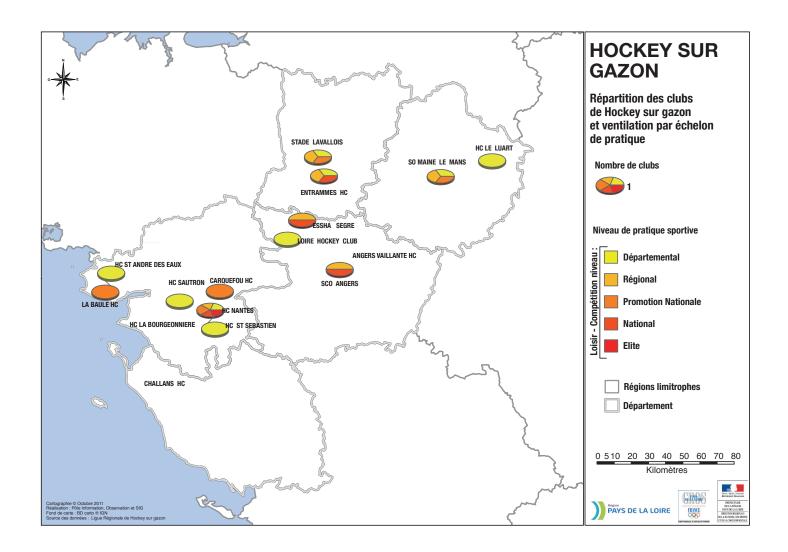
Les 15 clubs de la Région sont répartis sur quatre des cinq départements.

Six niveaux de pratique se déclinent sur tout le territoire français :

- Elite
- Nationale 1
- Nationale 2
- Nationale 3 ou Promotion de Nationale
- Régionale
- Départementale

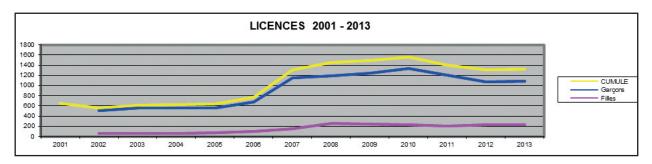
Nos clubs évoluent dans chacun des championnats existants avec une mention spéciale au HC Nantes, présent dans le championnat national Elite Dames en gazon et en salle.

En fin de championnat régulier, des classements sont établis et un système de montées et descentes offre aux clubs concernés la possibilité de se maintenir ou de changer de catégorie.



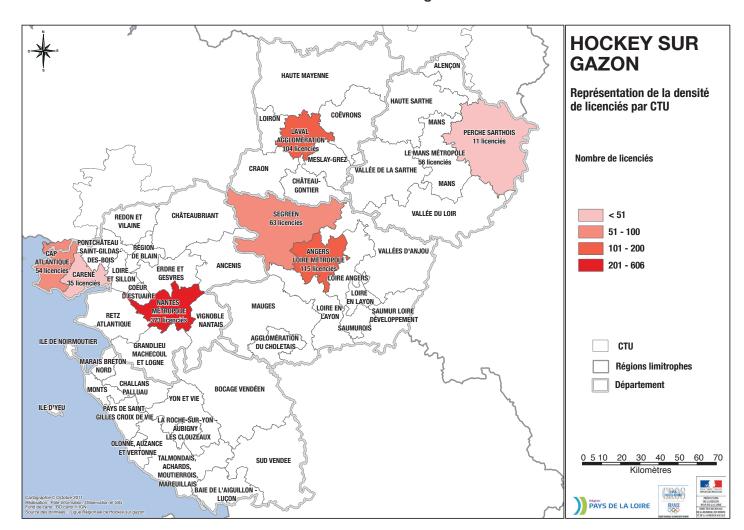
■ Évolution des licences

Le graphique ci-dessous, montre la progression des pratiquants licenciés en hockey de 2001 à 2013 toutes catégories d'âge confondues.



La progression significative observée à partir de la saison 2005 peut s'expliquer par :

- l'arrivée en 2005 d'une nouvelle équipe dirigeante avec une politique sportive orientée principalement en direction de publics jeunes et ruraux,
- la différenciation des licences (double) gazon et salle,
- la structuration accrue des comités départementaux et clubs qui se sont « professionnalisés » en s'appuyant sur les dispositifs mis en place pour créer des emplois dans l'encadrement,
- l'amélioration de certaines structures clubs qui disposent d'un clubhouse permettant la convivialité,
- les actions ciblées en direction des féminines qui font apparaître une augmentation de cette catégorie.



*CTU: Contrat Territorial Unique

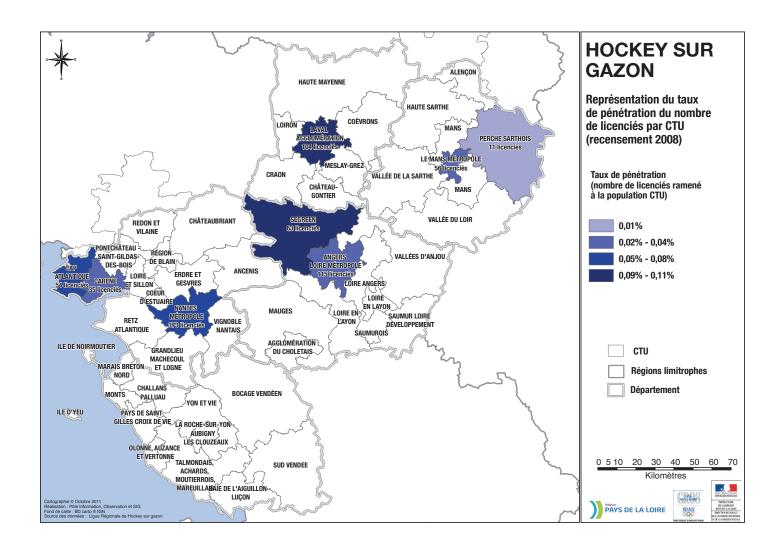
En revanche, la «régression» observée depuis 2011 chez les masculins peut se justifier par trois éléments :

- le vieillissement des joueurs seniors moins actifs et pas remplacés par des jeunes,
- le redressement prévu dans deux ans suite aux actions de développement mis en place
- l'implantation variable des 15 structures clubs sur le territoire ligérien. De larges perspectives de développement sont envisageables pour un bon maillage du territoire. Les clubs que l'on peut qualifier d'« anciens ou historiques » sont principalement situés en milieu urbain (Angers, Le Mans et Nantes).

Les autres clubs sont positionnés :

- soit dans des villes de moyenne importance (La Baule, Carquefou, Laval et Segré),
- soit en périphérie des villes,
- soit dans des quartiers (La Bourgeonnière),
- soiten milieurural (Entrammes, Le Luart, Saint-Andrédes-Eaux, Sautron, Saint-Sébastien-sur-Loire).

Le travail de développement et de création de nouveaux clubs s'effectue essentiellement en direction des villes de moyenne importance (5.000 - 15.000 habitants). Ce sont des bassins de recrutement récents, vecteurs de licenciés potentiels, principalement chez les jeunes.



État des lieux des équipements dans les Pays de la Loire

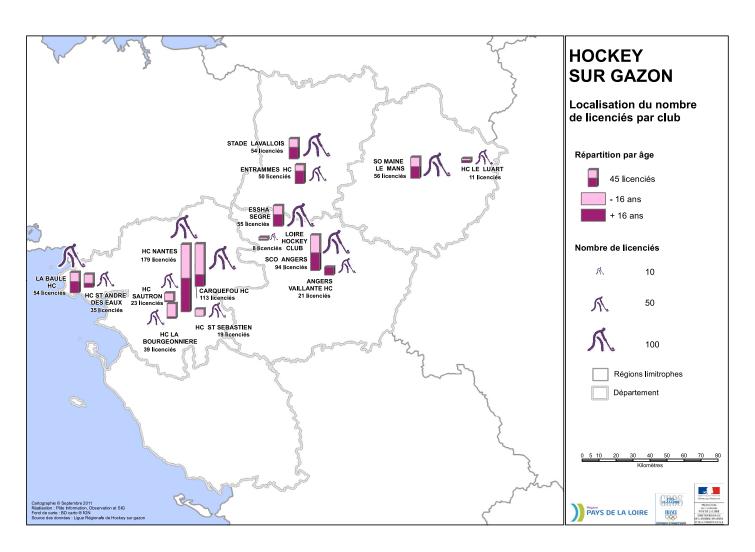
La région ne dispose pas d'installation permettant d'accueillir des manifestations officielles internationales.

■ Cartographie

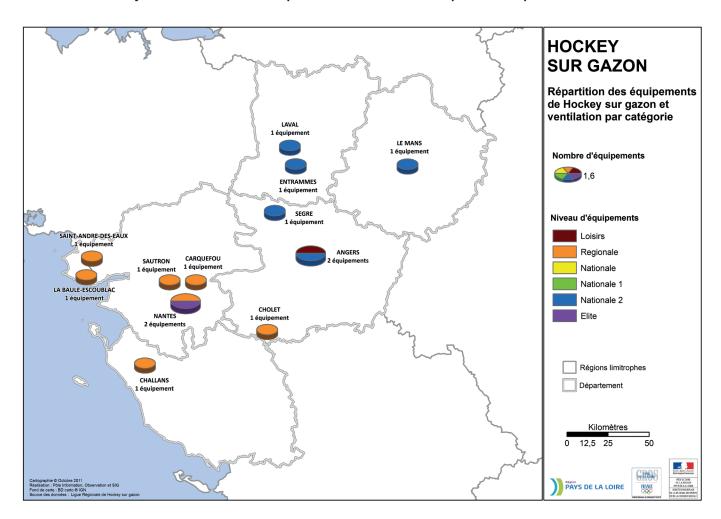
Les deux cartes représentées ci-après montrent :

- l'implantation des clubs de hockey sur le territoire régional,
- leur taille,
- les catégories d'âge des licenciés.

Le territoire vendéen n'est pas représenté.



Les niveaux de jeu des différents clubs qui vont de l'Elite aux championnats départementaux.



Ces installations, peu nombreuses, sont toutes dédiées à la pratique mixte football/hockey car elles comprennent des tracés adaptés. **Elles sont toutes municipales** et sont partagées par un ou plusieurs clubs pour les entraînements et/ou pour les compétitions.

■ Répertoire

La Ligue des Pays de la Loire de Hockey compte 15 clubs de hockey sur gazon répartis sur 4 des 5 départements.

La Vendée, faute d'installations spécifiques, de dirigeants et de cadres diplômés, peine à se relancer. Un département comme la Mayenne - à très forte population rurale - est peu et mal équipé en installations sportives de hockey. Ces terrains de grand jeu sont de trois types :

- gazon synthétique,
- gazon naturel,
- stabilisé.

	Synthétique non sablé arrosé et éclairé	Nantes - La Colinière / Carquefou - Moulin Boisseau	
Synthétique semi sablé non arrosé		Segré Stade des Mines	
Synthétique sablé non arrosé		Angers, Laval, Le Mans	
Terrain en gazon naturel		Entrammes, La Baule et Nantes -Petit Port	
	Terrain en stabilisé	Nantes- La Bourgeonnière et Sautron	
	Pas de terrain	Saint-Sébastien-sur-Loire, Saint-André-des-Eaux et Le Luart	



■ Qualité

La qualité des installations est matérialisée en s'inspirant du label attribué aux hôtels ou grands

restaurants en délivrant des crosses (synonyme de qualification).

Légende	
Qualité maximale	5 crosses
Qualité minimale	1 crosse 🔪
NC	Non concerné (installation non existante)

Les installations reçoivent une **cotation** pour chacun des critères spécifiques mentionnés dans le tableau. Une note globale leur est ensuite attribuée. Jugée sur l'ensemble des critères présentés, cette **note globale** comporte cependant une part de subjectivité.

Les aspects relatifs au domaine sportif ont été privilégiés par rapport aux autres éléments de « confort » (exemple : proximité des hôtels).



SPÉCIFICITÉS DES INSTALLATIONS & ÉVALUATION GLOBALE

LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE HOCKEY

LIEU	CLUBS	INSTALLATIONS	COTATION	NOTE GLOBALE
	HC NANTES	Terrain synthétique non sablé, arrosé et éclairé Vestiaires Clubhouse - Bar - Terrasse Restaurant Bureau - Salle de réunion - Espaces de rangement Accueil du public Tribunes Parking Accès au stade (transports publics) Hébergements proches (- de 10 mn) Salle(s) de sport équipée(s)))) NC)))	
DEPARTEMENT 44	CARQUEFOU HC	Terrain synthétique non sablé, arrosé et éclairé Vestiaires Clubhouse - Bar - Terrasse Restaurant Bureau - Salle de réunion - Espaces de rangement Accueil du public Tribunes Parking Accès au stade (transports publics) Hébergements proches (- de 10 mn) Salle de sport équipée	NC NC	
	HC LA BOURGEONNIERE	Terrain stabilisé (terre battue) Vestiaires Clubhouse - Bar - Terrasse Restaurant Bureau - Salle de réunion - Espaces de rangement Accueil du public Tribunes Parking Accès au stade (transports publics) Hébergements proches (- de 10 mn) Salle de sport équipée	NC NC NC	

LIEU	CLUBS	INSTALLATIONS	COTATION	NOTE GLOBALE
	ST-SEBASTIEN HC	Mini-terrain synthétique Vestiaires Clubhouse - Bar - Terrasse Restaurant Bureau - Salle de réunion - Espaces de rangement Accueil du public Tribunes Parking Accès au stade (transports publics) Hébergements proches (- de 10 mn) Salle de sport équipée	NC NC NC	
MENT 44	SAUTRON HC	Terrain en gazon naturel Vestiaires Clubhouse - Bar - Terrasse Restaurant Bureau - Salle de réunion - Espaces de rangement Accueil du public Tribunes Parking Accès au stade (transports publics) Hébergements proches (- de 10 mn) Salle de sport équipée	// NC	
DEPARTEMENT	LA BAULE OHC	Terrain en gazon naturel et éclairé Vestiaires Clubhouse - Bar - Terrasse Restaurant Bureau - Salle de réunion - Espaces de rangement Accueil du public Tribunes Parking Accès au stade (transports publics) Hébergements proches (- de 10 mn) Salle de sport équipée	NC // NC // //	
	ST-ANDRE-DES-EAUX HC	Terrain en gazon naturel Vestiaires Clubhouse - Bar - Terrasse Restaurant Bureau - Salle de réunion - Espaces de rangement Accueil du public Tribunes Parking Accès au stade (transports publics) Hébergements proches (- de 10 mn) Salle de sport équipée	NC NC NC	

LIEU	CLUBS	INSTALLATIONS	COTATION	NOTE GLOBALE
	SCO ANGERS	Terrain synthétique sablé et éclairé Vestiaires Clubhouse - Bar - Terrasse Restaurant Bureau - Salle de réunion - Espaces de rangement Accueil du public Tribunes (naturelles gazon) Parking Accès au stade (transports publics) Hébergements proches (- de 10 mn) Salle(s) de sport équipées		
DEPARTEMENT 49	ANGERS HC	Terrain synthétique sablé et éclairé Vestiaires Clubhouse - Bar - Terrasse Restaurant Bureau - Salle de réunion - Espaces de rangement Accueil du public Tribunes Parking Accès au stade (transports publics) Hébergements proches (- de 10 mn) Salle(s) de sport équipée(s)		
	ESSHA	Terrain synthétique semi-sablé et éclairé Vestiaires Clubhouse - Bar - Terrasse Restaurant Bureau - Salle de réunion - Espaces de rangement Accueil du public Tribunes Parking Accès au stade (transports publics) Hébergements proches (- de 10 mn) Salle(s) de sport équipée(s)	NC NC NC	

LIEU	CLUBS	INSTALLATIONS	COTATION	NOTE GLOBALE
MENT 53	STADE LAVALLOIS	Terrain synthétique sablé, éclairé Vestiaires Clubhouse - Bar - Terrasse Restaurant Bureau - Salle de réunion - Espaces de rangement Accueil du public Tribunes Parking Accès au stade (transports publics) Hébergements proches (- de 10 mn) Salle de sport équipée))) NC))))	
DEPARTEMENT	ENTRAMMES HC	Terrain en gazon naturel Vestiaires Clubhouse - Bar - Terrasse Restaurant Bureau - Salle de réunion - Espaces de rangement Accueil du public Tribunes Parking Accès au stade (transports publics) Hébergements proches (- de 10 mn) Salle de sport équipée	NC NC NC NC NC	

LIEU	CLUBS	INSTALLATIONS	COTATION	NOTE GLOBALE
MENT 72	LE LUART HC	Terrain en gazon naturel Vestiaires Clubhouse - Bar - Terrasse Restaurant Bureau - Salle de réunion - Espaces de rangement Accueil du public Tribunes Parking Accès au stade (transports publics) Hébergements proches (- de 10 mn) Salle de sport équipée	NC NC NC NC	
DEPARTEMENT	SO MAINE	Terrain synthétique sablé et éclairé Vestiaires Clubhouse - Bar - Terrasse Restaurant Bureau - Salle de réunion - Espaces de rangement Accueil du public Tribunes Parking Accès au stade (transports publics) Hébergements proches (- de 10 mn) Salle de sport équipée	//////////////////////////////////////	

Ambitions 2020

Arguments

Disposer d'un équipement structurant sur le Grand Ouest

Évoluer au plus haut niveau, en Elite ou Nationale 1 nécessite pour les clubs de disposer d'équipements

Excepté le HC Nantes et Carquefou HC qui disposent d'un terrain haut de gamme, les projets des autres clubs sont quantitatifs mais pas qualitatifs pour une pratique d'un niveau plus élevé.

Disposer d'une installation performante telle qu'il en existe dans le Nord et l'Ile de France, permettrait de conserver les meilleurs pratiquants de notre région en leur offrant la possibilité de réaliser leur projet sportif et professionnel et d'intégrer les équipes nationales.

Améliorer la qualité des équipements

Ainsi qu'évoqué précédemment, deux terrains seulement permettent la pratique compétitive à l'échelon le plus élevé (Elite).

Les autres terrains de hockey ne répondent pas ou plus aux recommandations préconisées par la Fédération Française de Hockey (FFH)

Des réhabilitations sont à prévoir sur les terrains anciens, très usagés pour améliorer la sécurité de la pratique (glissance, usure des fibres, joints décollés, etc.).

Des projets dans les 10 ans à venir doivent être envisagés :

- Rénovation pour quatre d'entre eux.
- Transformation en gazon synthétique hockey pour trois autres.
- Aménagement en city stade ou espaces synthétiques ludiques.

Orientations et directives fédérales

Mieux se structurer pour mieux fonctionner

Parmi les directives fédérales émises pour la promotion et le développement de la discipline, notre Ligue a retenu plusieurs axes vecteurs de consolidation des clubs et d'implantation raisonnée :

- · Engagement d'un professionnel (sur un dispositif d'emploi aidé) dans chaque département.
- Invitation pour les clubs à mieux se structurer.
- Renforcement de Contrats accompagnement éducatif.
- Signatures de conventions nationales / régionales et départementales avec les fédérations sportives scolaires et universitaire notamment.
- Mise à disposition de matériel pédagogique (kits de balles, crosses).
- Travail par bassins géographiques proches des
- Création d'une Section sportive scolaire par département avec un support club.

■ Classement et niveaux de pratique

L'évolution permanente et variée des revêtements synthétiques (moquette) met le décideur devant des choix complexes.

La longueur et le diamètre, de même que la densité des fibres au mètre carré, sont des éléments déterminants dans le choix du produit futur.



Moquette vue de profil.



Moquette vue du dessus.

Pour la pratique compétitive du hockey et pour la sécurité des pratiquants, une planéité parfaite du sol est nécessaire.

Les exigences de durabilité, de performances sportives et de sécurité (rebond, glissement, roulement de la balle, absorption de chocs, perméabilité, déformation, déviation et rotation (traction) sont évaluées in situ par des laboratoires agréés et selon les normes européennes d'essai.

Les terrains avec fibres longues et chargés en granulats d'élastomère conviennent au football mais pas pour la pratique compétitive du hockey dans le respect des normes de sécurité.

La Fédération Française de Hockey (FFH) classe les terrains en 5 catégories en fonction de nombreux critères mentionnés dans le Règlement des terrains et installations sportives (voir site FFHockey-Rubrique : Fédération-Statuts et textes)

Dans leur projet sportif et leur plan de développement, nos clubs doivent tenir compte de ces recommandations.

Les normes de sécurité pour les homologations et l'accueil des publics (ERP) suivent les instructions liées à la législation française en la matière.

Les dimensions, tracés, équipements spécifiques, espaces de dégagement, aspects sécuritaires et techniques sont définis dans le Nouveau Règlement 2012 mentionné ci-dessus.

Besoins en équipements à l'horizon 2020

■ Points et observations

Le recensement des installations permet de faire un constat dans lequel plusieurs points ressortent et influent sur le développement de la discipline et sur son rayonnement dans la Région.

	POINTS ET OBSERVATIONS		
	Vétusté des installations Très utilisées depuis plus de 19 ans, entretenues de façon irrégulière et quelquefois ouvertes à tous utilisateurs - sans respect de règles ni de surveillance - ces installations sont vétustes, parfois dangereuses et ne sont plus conformes aux exigences requises pour la pratique compétitive actuelle.		
Généralités	Manque de convivialité Nombre de ces installations municipales ne disposent pas de clubhouse proche pour accueillir les équipes et instaurer un lieu de vie et de rencontres permettant d'attirer et de recevoir les parents et les jeunes après les matchs et entraînements et faire fonctionner un club de façon plus conviviale, plus performante et plus pertinente.		
	Cohabitation et limites En règle générale, les vestiaires - en nombre restreint - ne sont pas situés à proximité des terrains. Ils doivent parfois être partagés, ce qui rend difficile la réception de matchs successifs garçons et filles. Leur surface au sol est trop exiguë pour accueillir des équipes de 16 à 20 personnes. Les douches sont en nombre insuffisant.		
Exception	Seuls deux terrains: Nantes la Colinière (rénové en 2011) et Carquefou HC (construit en 2014) peuvent accueillir des rencontres du plus haut niveau national (Elite dames et National 1 Hommes). À noter: Nantes, ne peut recevoir des manifestations internationales (pas d'équipements secondaires adaptés). Par contre, les structures de Carquefou permettent d'accueillir ce type d'évènement.		

■ Enjeux

Isolée des autres pays européens et dépourvue d'installations sportives performantes pour la pratique du hockey, notre région vit un peu en autarcie et peine à attirer des équipes performantes.

Pour lui permettre de rayonner et asseoir sa notoriété, trois axes majeurs doivent être développés autour:

- haut niveau en disposant d'une installation permettant l'accueil des compétitions internationales.
- du développement et de l'emploi en mettant en place un projet régional pour les clubs avec des pistes ciblées sur les bassins de recrutement et les communes de - de 10 000 habitants
- de la mutualisation des installations, en aménageant certains points pour permettre une utilisation maximale à différents utilisateurs (tracages ponctuels, marquages partiels pour des disciplines multiples ou des formes de pratiques variées)

■ Priorités

Au niveau régional : le stade du Grand Ouest

«La Région des Pays de la Loire: terre de Hockey» La construction d'une installation de haut niveau dans notre Région est nécessaire.

La relance d'un Centre d'entraînement régional en relation avec les directives techniques nationales serait un atout majeur pour les Pays de la Loire.

- > Un terrain pour des rencontres de haut niveau Quasiment toutes les Ligues régionales de hockey sont dotées d'au moins une installation permettant d'accueillir des manifestations de haut niveau :
- compétitions européennes ou mondiales,
- matchs et stages des équipes nationales,
- phases finales de l'Elite française,
- championnats nationaux Inter Ligues des Jeunes U 16.

Ces rassemblements sont synonymes de reconnaissance d'un «modèle» référent pour les jeunes pratiquants et un attrait pour le public.

> Un terrain pour un centre d'entraînement régional labellisé

Disposer d'un terrain synthétique non sablé et arrosé est une nécessité absolue aujourd'hui pour :

- améliorer les aspects techniques spécifiques liés à la pratique,
- évoluer dans les mêmes conditions que nos adversaires.
- > Un terrain pour un parcours d'excellence sportive plus performant

Il est difficile aujourd'hui de mettre en œuvre les directives techniques nationales concernant le Parcours d'Excellence Sportive (PES) pour l'accession vers le haut niveau.

Renforcer le travail de perfectionnement de l'élite régionale est une mission compliquée sans structure adaptée.

Néanmoins, les excellents résultats obtenus par les jeunes ligériens sont encourageants et méritent d'être valorisés.

Deux sites retiennent notre attention pour l'implantation de ce futur projet :

- Le site de la Chapelle-sur-Erdre, qui avec le désir de construction d'un nouveau CREPS, pourrait être une opportunité intéressante.
- Le site du Lac de Maine à Angers qui, par sa situation géographique centrale et ses fonctionnalités, présente des atouts non négligeables.

En regroupant sur un même lieu des installations sportives avec des services proches - hébergements, restauration, transports, établissements scolaires et universitaires etc. -, la région des Pays de la Loire disposerait d'un établissement fonctionnel des plus attractifs et offrirait à notre Ligue un outil de travail performant et utile.

LOIRE-ATLANTIQUE (7 clubs)

	CARACTERISTIQUES	BESOINS
	Club « phare »	Extension du Clubhouse
HC Nantes	Evolue en Elite	Installations de tribunes de 250 places
		2 vestiaires supplémentaires
	Situation géographique favorisant le développement	1 terrain synthétique hockey réalisation 2014
Carquefou HC	Gros travail auprès des jeunes	1 tribune de 150 places réalisation 2014
	A reçu le label de Club formateur en 2011 par le CDOS 44	
		1 terrain synthétique hockey
La Baule OHC		1 tribune de 100 places
La Baule Unc		1 clubhouse
		4 vestiaires

Les 4 clubs suivants sont récents. Leur recrutement est principalement orienté vers des publics jeunes (6 à 14 ans). lls n'ont aucune installation spécifique. lls jouent sur des surfaces planes, engazonnées ou stabilisées. Ces conditions ne permettent pas un développement harmonieux.

	CARACTERISTIQUES	BESOINS
Nantos La	Situation géographique favorable au développement	1 terrain synthétique hockey
Nantes - La Bourgeonnière Situé dans le complexe du Petit Port	à NANTES : dispose d'installations annexes	1 tribune de 100 places
Saint Sébastien sur Loire/	Pas d'installations dédiées à la pratique du hockey	1 terrain synthétique hockey mixte ou City Stades
Sautron/	Clubs de quartiers	L'accès aux salles de sport
Saint André des Eaux	Situation géographique favorable au développement	

MAINE ET LOIRE (3 clubs)

	CARACTERISTIQUES	BESOINS
SCO ANGERS HC	Terrain vétuste qui n'est plus conforme aux exigences requises par la FFH pour une pratique compétitive de niveau national	1 terrain synthétique hockey non sablé arrosé
Angers et la Vaillante	Deux clubs se partagent les mêmes installations municipales	1 tribune de 150 places (aménagées sur les espaces naturels environnants)
	Gros problèmes de répartition des créneaux horaires notamment les mercredis et samedis	2 vestiaires supplémentaires
	Proximité géographique des licenciés	1 terrain synthétique hockey
CCCUA (Cográ)	Ouverture d'une SSS en septembre 2011	2 vestiaires
ESSHA (Segré)	Clubhouse proche	1 tribune de 150 places
	Installation partagée avec LOIRE	renforcement de l'éclairage

MAYENNE (2 clubs)

	CARACTERISTIQUES	BESOINS	
Stade Lavallois	Terrain actuel ne répondant plus aux recommandations fédérales pour jouer au niveau national	1 terrain synthétique hockey non sablé arrosé	
	Proximité géographique des licenciés	1 tribune de 150 places	
	Complexe sportif environnant doté de multiples installations		
Entrammes HC	Terrain actuel ne répondant pas aux recommanda- tions fédérales pour jouer au niveau national	1 terrain synthétique hockey mixte	
	Partage le terrain engazonné avec le football	1 tribune de 100 places	
	Proximité géographique des licenciés	1 clubhouse	
Bonchamp- les-Laval		EN PROJET - réalisation programmée fin 2014	
	Proximité géographique des licenciés favorables à la CRÉATION D'UN NOUVEAU CLUB	1 terrain synthétique hockey	
	Mutualisation ponctuelle d'utilisation avec ENTRAMMES et LAVAL	4 vestiaires	
		1 clubhouse	

SARTHE (3 clubs)

	CARACTERISTIQUES	BESOINS
SO Maine	Terrain actuel très abîmé, ne répondant pas aux recommandations fédérales pour jouer au niveau national	1 terrain synthétique hockey
	Installations propres au club	1 tribune de 150 places
	Proximité géographique des licenciés	
	1 salle omnisports	
Le Luart HC	Pas de terrain approprié.	1 terrain synthétique mixte
	Un bassin de recrutement intéressant	1 tribune de 100 places
	Jeune club qui pratique prioritairement le Hockey en salle	1 salle omnisports
V.S FERTOIS	Pas de terrain approprié.	1 terrain synthétique mixte
	Un bassin de recrutement intéressant	1 tribune de 100 places
	Jeune club qui pratique prioritairement le Hockey en salle 1 salle omnisports	

VENDÉE

Ce département n'est pas doté d'installations spécifiques hockey. Deux Clubs - Challans et la Rochesur-Yon - ont périclité et peinent à se relancer faute



de dirigeants motivés et de cadres diplômés pour encadrer l'activité.

Un réel projet de restructuration doit être entrepris.

TERRAIN de l'INSEP Pôle France seniors - Février 2011 Photo Micheline Courjeau

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES BESOINS PAR ORDRE DE PRIORITÉ

CLUBS	PRIORITÉ	ANNÉE	BESOINS
BONCHAMP LES LAVAL	1	2014	1 terrain synthétique hockey non sablé, arrosé et éclairé 1 tribune de 150 places
NANTES HC	2	2015	Agrandissement du Clubhouse 1 tribune tubulaire de 250 places
SEGRE	3	2013 2014	Construction d'1 Clubhouse Construction de 2 vestiaires 1 tribune tubulaire de 150 places
ANGERS	4	2015	1 terrain synthétique non sablé, arrosé 1 tribune naturelle de 150 places
CARQUEFOU HC	5	2014 Réalisé	1 terrain synthétique non sablé 1 tribune modulaire de 150 places
LAVAL	6	2016	Construction du terrain synthétique 1 tribune de 150 places
LE MANS	7	2014	Rénovation du terrain synthétique 1 tribune de 150 places
LA BAULE	8	2015	1 terrain synthétique semi sablé 1 tribune de 100 places
NANTES LA BOURGEONNIERE		2017 2014	1 terrain synthétique mixte Accès à la salle omnisports
SAUTRON		2014	Accès à la salle omnisports
ST SEBASTIEN		2015 2014	1 espace type City Stade Accès à la Salle omnisports
ST ANDRE DES EAUX		2016 2014	1 espace type City Stade Accès à la Salle omnisports
LE LUART		2017 2013	1 espace type City Stade Accès à la Salle omnisports 1 tribune de 100 places
V.S FERTOIS		2017 2013	1 espace type City Stade Accès à la Salle omnisports 1 tribune de 100 places



Annexes

Fédération française de hockey : www.ffhockey.org Commission des Equipements : antoine.francois@ffhockey.org

Rubrique : vie des clubs - Installations sportives Rubrique : Fédération - Statuts & textes

Fédération Internationale de Hockey : www.fih.org

Rubrique: Pitches

Plan et tracés de terrain/Différentes utilisations possibles

Arrosage et éclairage /Recommandations

LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE HOCKEY
7, rue Pierre de Coubertin
49130 - LES PONTS-DE-CÉ
Tél. 02 41 79 49 69

E-mail: lplh@wanadoo.fr

Réalisation

Septembre 2014 Région des Pays de la Loire Hôtel de la Région - 1, rue de la Loire 44966 NANTES Cedex 9 Tél. 02 28 20 50 00 - Fax 02 28 20 50 05 www.paysdelaloire.fr

Rédaction

Ligue régionale de hockey des Pays de la Loire -www.lplh.fr avec l'appui du Cabinet Amnyos

Crédits photos

Fédération française de hockey : page 8, 15 et 21 M. Steinberger : photo couverture et photo page 14 Micheline Courjeau : photos pages 25 (terrain de l'Insep), et 27 (stade référent)

Mise en pages

Le Square D. (44)



Date de construction : 2006

- Synthétique bi-color non sablé arrosé et éclairé
- Tribunes 10 000 places couvertes
- Vestiaires
- Salle physio
- Bureaux
- Salles de réunion
- Salles de presse
- Plates-formes
- Espaces rangement
- Salle musculation
- Espace accueil
- Espace VIP Terrasse







